

[www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

imaginalsøce



*Eglise Saints-Pierre-et-Paul d'Obernai ...  
Apportez votre pierre à l'édifice !*



Chaque mois, des reportages vidéos sont réalisés sur Obernai et mis en ligne sur le site internet de la Web TV d'Obernai : [www.obernaityv.fr](http://www.obernaityv.fr)

## Le Multi-Accueil le Pré'O

Installé au sein du Pôle Petite Enfance depuis janvier 2015, le Multi-Accueil permet aux bébés et jeunes enfants de s'épanouir dans des locaux modernes et fonctionnels, avec des agents municipaux qualifiés qui les accompagnent avec respect dans leurs découvertes sensori-motrices en alternant des activités libres et des ateliers d'éveil.



## Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

De 12 à 18 ans, les jeunes filles et garçons peuvent découvrir le métier de sapeur-pompier en intégrant une section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) à Obernai. Les sections des sapeurs-pompiers offrent un apprentissage des techniques opérationnelles, une formation aux gestes qui sauvent et une véritable instruction civique aux futurs citoyens.



## OBERNAI sur les réseaux sociaux

La Ville d'Obernai développe sa communication sur les réseaux sociaux pour améliorer la qualité du service public en vous informant sur des supports utilisés, au quotidien, par de nombreux internautes. Avec les réseaux sociaux de la Ville d'Obernai, vous pouvez accéder aux informations et manifestations de la commune, donner votre avis, soutenir des initiatives, partager et faire part à vos amis de ce qui se passe dans votre ville en un seul clic.



### Retrouvez Obernai sur Facebook :



- Page officielle de la Ville d'Obernai : [@obernaity](#) où vous êtes plus de 5 700 à nous suivre !
- Page de la Médiathèque municipale : [@mediatheque.obernaity](#)
- Page de l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin d'Obernai : [@emmdd.obernaity](#)
- "Je suis jeune à Obernai", page dédiée aux moins de 25 ans avec la publication régulière des activités, bons plans, loisirs, événements et sorties sur Obernai : [@jeune.obernaity](#)
- Page officielle consacrée au jumelage entre Obernai et Gengenbach : [@obernaity.gengenbach](#)
- Page de l'église Saints-Pierre-et-Paul créée dans le cadre du projet de rénovation : [@eglise.obernaity](#)
- Page du Camping municipal\*\*\* le Vallon de l'Ehn : [@camping.obernaity](#)



La Ville d'Obernai est aussi sur Twitter : [#VilleObernai](#) et sur Instagram : [villeobernai](#).



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai  
Place du Marché - C.S. 80 205 -  
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer  
Rédaction, conception et mise en page :  
Léa Frickert - Tamina Hobeika  
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai / ©Paul Seners /  
©Christophe Hamm / ©Airdiasol.Rothan /  
©AIRMEGAPIX / ©Keolis Obernai / ©DR  
©Bartosch Salmanski / ©Les Productions de l'En-  
clume / ©B. Masset / ©William Belle / ©Raynaud  
de Lage / ©Yvan Schawandascht / Adobe Stock  
: ©PhotoGranary ©Brad Pict ©Lozz ©3dmavr  
©duleg64 ©riccardomojana ©djvstock ©Rafael  
Ben-Ari ©Oleg and Polly

Impression : Gys Imprimeur.

Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205 67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95 -

E-mail : [communication@obernaity.fr](mailto:communication@obernaity.fr)

Internet : [www.obernaity.fr](http://www.obernaity.fr)

Sortie du prochain numéro : Décembre 2018

# SOMMAIRE

## Communication

- Obernai TV
  - Obernai sur les réseaux sociaux
- Page 2

## Éditorial du Maire

Page 3

## Temps Forts

Pages 4-5

## Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Pages 6-7

## Patrimoine

- L'église Saints-Pierre-et-Paul
- Pages 8-9

## Travaux

- Travaux de voirie
  - Capucinière : fouilles archéologiques
  - L'Hôtel de Ville en travaux
  - L'école Camille Claudel
  - Rénovation du Coséc
  - La Maison de retraite
  - Le Nouvel Hôpital
- Pages 10-13

## Économie

- Triumph : un nouveau centre de distribution
  - Un éco-pâturage chez Est PR
- Page 14

## Transport

- Les collèges et les lycées sont desservis par le Pass'O
  - Le permis vélo avec la Police municipale
- Page 15

## Environnement

- Les mégots à la poubelle
  - La forêt d'Obernai - Bernardswiller
- Pages 16-17

## Environnement - Vie associative

- STOP PUB : protégeons l'environnement
  - Les scouts d'Obernai
- Page 18

## Culture

- La Médiathèque après travaux
- Page 19

## Bloc notes

- Soirée des nouveaux habitants
  - Mise à jour de l'agenda municipal
  - Fleurissement de la ville
  - Inscriptions sur les listes électorales
  - Cérémonie du 11 novembre
  - Les naissances
- Pages 20-21

## Infos municipales / Tribune

Page 22

## Loisirs

- L'Espace Athic
  - Quelques rendez-vous à venir
- Page 23



*Chers Habitants d'Obernai,*

*• L'été à Obernai a été particulièrement festif et agrémenté par de nombreuses manifestations organisées par la Ville d'Obernai, nos associations locales et nos organismes paramunicipaux (Les Estivales, Festival de Musique d'Obernai, Soirées tartines et folklore, expositions artistiques, compétitions sportives...) : merci à toutes les personnes impliquées dans la vitalité de notre belle ville.*

*• La fréquentation de nos 2 piscines, L'O Espace Aquatique et la Piscine Plein Air, a été importante, avec 101 678 entrées en 2 mois et demi : nous avons raison au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et de la Ville d'Obernai, de construire L'O et de reconstruire la Piscine Plein Air pour répondre aux besoins de nos populations... Ces équipements sont de plus en plus indispensables eu égard aux périodes très chaudes en été.*

*• La Ville d'Obernai, propriétaire de l'église Saints-Pierre-et-Paul, porte un important projet de restauration de cet édifice pour endiguer le processus inéluctable de dégradation, notamment des flèches et de la façade sud du bâtiment : ces travaux de restauration, estimés à plus de 2 millions d'euros HT, seront réalisés sur 2 ans (2019-2020).*

*Avec le concours de la Fondation du patrimoine, nous lançons un appel aux dons à toutes les personnes et aux entreprises qui souhaitent participer à cette restauration et à la préservation de notre riche patrimoine historique. Vous trouverez en page 9 de ce journal, toutes les modalités concernant cette opération.*

*• Nous avons déjà interpellé nos concitoyens quant à la propreté des espaces publics de notre belle ville (balayage, arrachage des mauvaises herbes, ramassage des crottes de chien... ). Nous lançons un appel à tous nos concitoyen(ne)s fumeurs(ses) pour arrêter de jeter les mégots de cigarette dans nos espaces publics. Il est inacceptable de constater autant de mégots qui souillent notre environnement et nous incitons tous les établissements recevant du public à installer des cendriers afin que leurs clients ou usagers y mettent leurs mégots de cigarette.*

*Jeter un mégot dans la rue expose à une contravention de 3<sup>ème</sup> classe d'un montant de 68 €. Ensemble, conjuguons nos efforts pour préserver notre environnement.*

*• Dix ans après la chute de Lehman Brothers, les dettes ne cessent de s'accumuler, faisant peser de nouveaux risques sur le système financier mondial : une vraie "bombe à retardement" ... En 2007, le cumul des dettes des pays développés, de la Chine et des pays émergents, était de 167 000 milliards de dollars. Ce cumul de dettes est à présent de 240 000 milliards de dollars, soit une progression de 44 %. Espérons que les dirigeants de nos pays aient le courage et la sagesse d'endiguer cette "course folle" particulièrement dangereuse.*

*Bien cordialement,*

**Bernard FISCHER,**  
Docteur en Pharmacie  
Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin



Exposition "Freddy Ruhlmann" organisée par l'ACPO



4<sup>ème</sup> édition de la Fête de la bière organisée par le FCSRO



Inauguration de la 48<sup>ème</sup> édition de la Fête du vin



150 militaires français de l'Eurocorps ont participé à une cérémonie de remise de médailles sur la Place du Marché



Rentrée des classes pour nos écoliers, collégiens et lycéens d'Obernai



M. Bernard Thiébaut et M. François Erdrich nommés Citoyens d'honneur de la Ville d'Obernai



*Le public était au rendez-vous pour la 9<sup>ème</sup> édition du Festival de Musique d'Obernai*



*Fête du sport : un moment privilégié pour découvrir les nombreuses activités sportives proposées à Obernai*



*60<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage : Accueil en musique d'une délégation venue à vélo de Gengenbach*

*Bernard Fischer a reçu les jeunes saisonniers qui ont travaillé cet été dans les services municipaux et intercommunaux*



*15<sup>ème</sup> édition du salon BiObernai inaugurée en présence de Thorsten Erny, Maire de Gengenbach  
Un beau succès avec 23 000 visiteurs !*

# SÉANCE DU 9 JUILLET 2018

## Extrait des délibérations

- Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 2 mai 2018. *Voté à l'unanimité.*
- Modification du protocole d'accord sur la réduction du temps de travail et l'amélioration du service public à la Ville d'Obernai. *Voté à l'unanimité.*
- Présentation du rapport annuel portant sur l'obligation d'emploi des personnes handicapées au titre de l'année 2017. *Prend acte.*
- Prise en charge des frais liés à la mise en œuvre du compte personnel de formation. *Voté à l'unanimité.*
- Transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité – Extension du périmètre. *Voté à l'unanimité.*
- Désaffectation et déclassement d'une emprise foncière publique surélevée d'un escalier public située Rempart Monseigneur Caspar en vue de sa cession. *Voté à l'unanimité.*
- Transport Public Urbain - avenant n° 1 à la convention de délégation de service public portant sur
  - l'approbation des règlements de service,
  - l'approbation du plan de transport adapté,
  - du plan d'information des usagers et des modalités de remboursement des usagers dans le cadre de l'organisation du service minimum,
  - l'approbation de la mise en place de pénalités applicables en cas d'infractions d'usagers. *Voté à l'unanimité.*



- Modification de permissionnaires de chasse sur le lot de chasse intercommunal n° 21. *Voté à l'unanimité.*
- Patrimoine indivis des communes d'Obernai et de Bernardswiller - Cession de l'ensemble immobilier sis au lieudit Vorbruck. *Voté à l'unanimité.*

- Acquisition de parcelles situées aux lieudits Haikreuz et Pfaffengasse - Conclusion d'un bail à ferme. *Voté à l'unanimité.*
- Renouvellement des verrières du COSEC : habilitation du Maire à déposer une déclaration préalable et une autorisation de travaux sur établissement recevant du public. *Voté à l'unanimité.*



- Requalification du site de l'ancienne crèche municipale - Sélection des candidats admis à déposer une offre de projet. *Voté à l'unanimité.*



- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Sportive (UNSS) du Collège Europe d'Obernai en soutien à la participation de la section sportive natation aux Championnats de France. *Voté à l'unanimité.*
- Adhésion de la Ville d'Obernai à la Fondation du Patrimoine. *Voté à l'unanimité.*
- Motion en faveur du maintien du siège du Parlement Européen à Strasbourg. *Voté à l'unanimité.*

Retrouvez l'ensemble des  
délibérations sur le site  
[www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

# SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

## Extrait des délibérations

- Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 9 juillet 2018. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition d'une parcelle au lieudit Haul au titre de la réserve foncière - Conclusion d'une convention de fermage. **Voté à l'unanimité.**
- Réaménagement de l'ancien site Match par la SARL MAHO - Dénomination d'une nouvelle voie. **Voté à l'unanimité.**



- Renouvellement du contrat de bail portant mise à disposition de locaux à l'Inspection de l'Éducation Nationale d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Conclusion d'un bail à ferme sur des terrains appartenant à la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Patrimoine indivis des communes d'Obernai et de Bernardswiller : cession complémentaire dans le cadre de la vente de la Maison Forestière de la Vorbruck. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation de la 31<sup>ème</sup> édition du Concours Jean Pictet à Obernai en mars 2019. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement à l'Association "Le Square des Petits" pour l'acquisition de divers mobiliers et matériels. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association SRO Athlétisme pour l'organisation des Championnats de France en octobre 2018. **Voté à l'unanimité.**
- Concours de fleurissement à Obernai – Organisation par la Ville et prise en charge des dépenses afférentes. **Voté à l'unanimité.**

- Conclusion de conventions de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile en vue de travaux de réseaux et de voirie : aménagement du rempart Caspar, de rue de la Sablière, place des 27 et de la rue des Houblons. **Voté à l'unanimité.**
- Camping Municipal "Le Vallon de l'Ehn" - Modifications tarifaires. **Voté à l'unanimité.**



- Décision Modificative du Budget de l'exercice 2018 – DM1. **Voté à l'unanimité.**
- Modification de l'ordre du jour - Inscription de deux points supplémentaires selon la procédure d'urgence. **Voté à l'unanimité.**
- Modification du tableau de composition de l'assemblée suite à la démission de M. Frédéric Primault et l'installation de M<sup>me</sup> Katia Frei dans ses fonctions de conseillère municipale. **Voté à l'unanimité.**
- Organisation des commissions municipales - Commissions permanentes du Conseil Municipal - Modification du tableau de composition. **Voté à l'unanimité.**





FONDATION PATRIMOINE **Obernai**

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL D'OBERNAI

[www.fondation-patrimoine.org/59524](http://www.fondation-patrimoine.org/59524)  
Je participe !

# L'ÉGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL

## UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Propriétaire de l'édifice, la Ville d'Obernai a réalisé un diagnostic de l'extérieur de l'édifice, exclusivement bâti en pierre de taille, mélangeant grès rose, gris, bigarré et jaune.

Exposé aux aléas climatiques, le bâtiment présente en effet les stigmates du temps et toutes les pathologies traditionnelles de la pierre fragile qu'est le grès.

Les flèches, en particulier, ont perdu une grande partie de leurs éléments ornementaux qui contribuaient à la valeur de cette architecture exemplaire du XIX<sup>ème</sup> siècle.

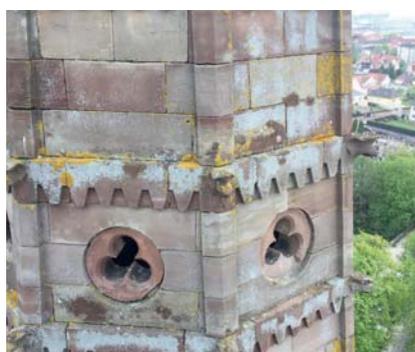
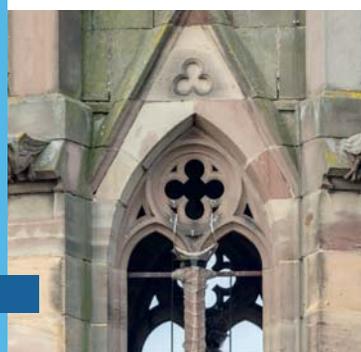
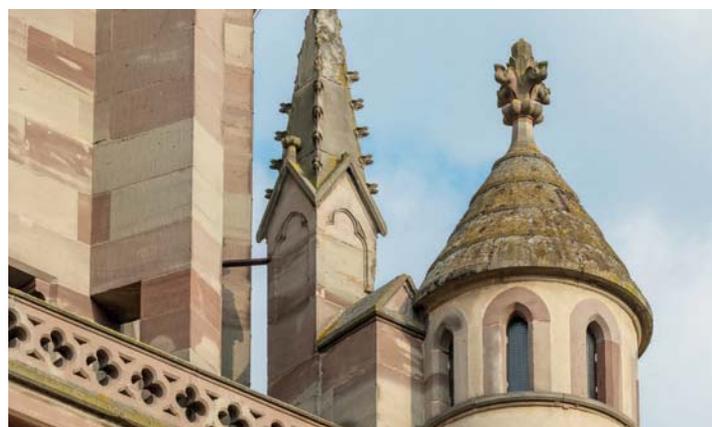
## LES TRAVAUX DE RESTAURATION DÉBUTERONT AU PRINTEMPS 2019

La Ville d'Obernai a décidé de s'engager dans la préservation de ce patrimoine communal à travers une campagne de restauration, en deux parties successives, de l'ensemble du massif méridional (les flèches, la façade Sud et le clocheton en croisée de transept).

**Le coût de cette restauration, programmée sur deux ans (2019-2020), est estimé à plus de 2 millions d'euros HT.**

## LES OBJECTIFS DE LA RESTAURATION

- Endiguer le processus inéluctable de dégradation,
- Préserver ce patrimoine architectural emblématique d'Obernai,
- Garantir la sécurité de tous aux abords de l'édifice.





## APPEL AU DON POUR FINANCER LA RESTAURATION

La Ville d'Obernai a choisi de s'associer à la Fondation du patrimoine pour mener à bien une campagne de financement participatif afin de financer la restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul.

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

### ET SI VOUS DEVENIEZ MÈCÈNE...

Vous appréciez les nombreux monuments qui illustrent la richesse historique d'Obernai ? En faisant un don, vous participerez à la préservation d'un édifice patrimonial obernois et le préserverez pour les générations futures.

La participation de tout un chacun à ce grand projet permettra de redonner sa splendeur originelle à cet édifice obernois qui fêtera bientôt ses 150 ans !

### VOTRE DON OUVRE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT !

**POUR LES PARTICULIERS**, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de **66 %** du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

*Exemple :*

*Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.*

OU

- de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de **75 %** du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

*Exemple :*

*Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.*

**POUR LES ENTREPRISES**, votre don ouvre droit à :

- une réduction d'impôt de **60 % du don** et dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT.

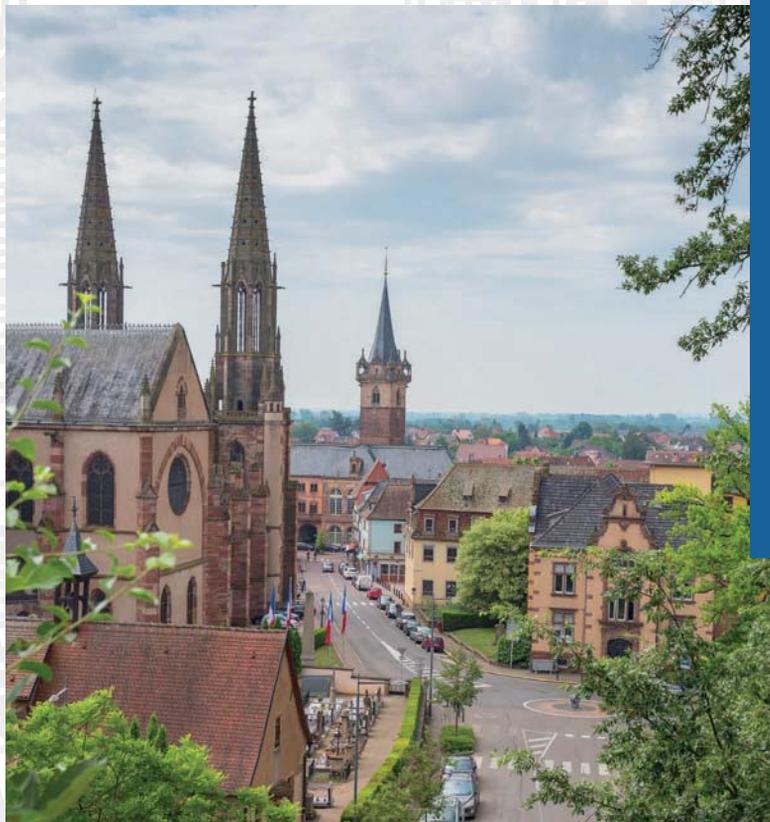
*Exemple :*

*Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt*

### EXEMPLES D'AVANTAGES FISCAUX

	Impôt sur le revenu	Impôt sur la fortune immobilière	Impôt sur les sociétés
Un don de	100 €	1 000 €	1 000 €
Une dépense réelle de	34 €	250 €	400 €
Une économie d'impôt de	66 €	750 €	600 €

Apportez votre pierre à la restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul, faites un don sur [www.fondation-patrimoine.org/59524](http://www.fondation-patrimoine.org/59524)



### COMMENT FAIRE UN DON ?

Vous avez 3 options de paiement :

- **EN LIGNE PAR PAIEMENT SÉCURISÉ** sur le site internet de la Fondation du patrimoine [www.fondation-patrimoine.org/59524](http://www.fondation-patrimoine.org/59524)
- **EN ESPÈCES** : en renvoyant le bulletin de don et votre paiement à :  
Fondation du patrimoine - Délégation Alsace  
9 Place de Kléber - 67000 Strasbourg
- **PAR CHÈQUE** : en renvoyant le bulletin de don et votre chèque à :  
Fondation du patrimoine - Délégation Alsace  
9 Place de Kléber - 67000 Strasbourg

Le bulletin de don est disponible à l'accueil de la Mairie ou en téléchargement :

<http://bit.ly/bulletin-don-obernai>

Votre reçu fiscal vous sera ensuite envoyé.

*Merci pour votre soutien !*

Mairie d'Obernai

Tél. 03 88 49 95 95

Fondation du patrimoine

Tél. 03 88 22 32 15

Facebook et Instagram : @egliseobernai

# TRAVAUX DE VOIRIE ET DE SÉCURITÉ



Route de Boersch : mise en place d'un ralentisseur



Mise aux normes du réseau d'éclairage public dans les rues de Mars, de l'Angle, des Maçons, du Gazon et du Moulin



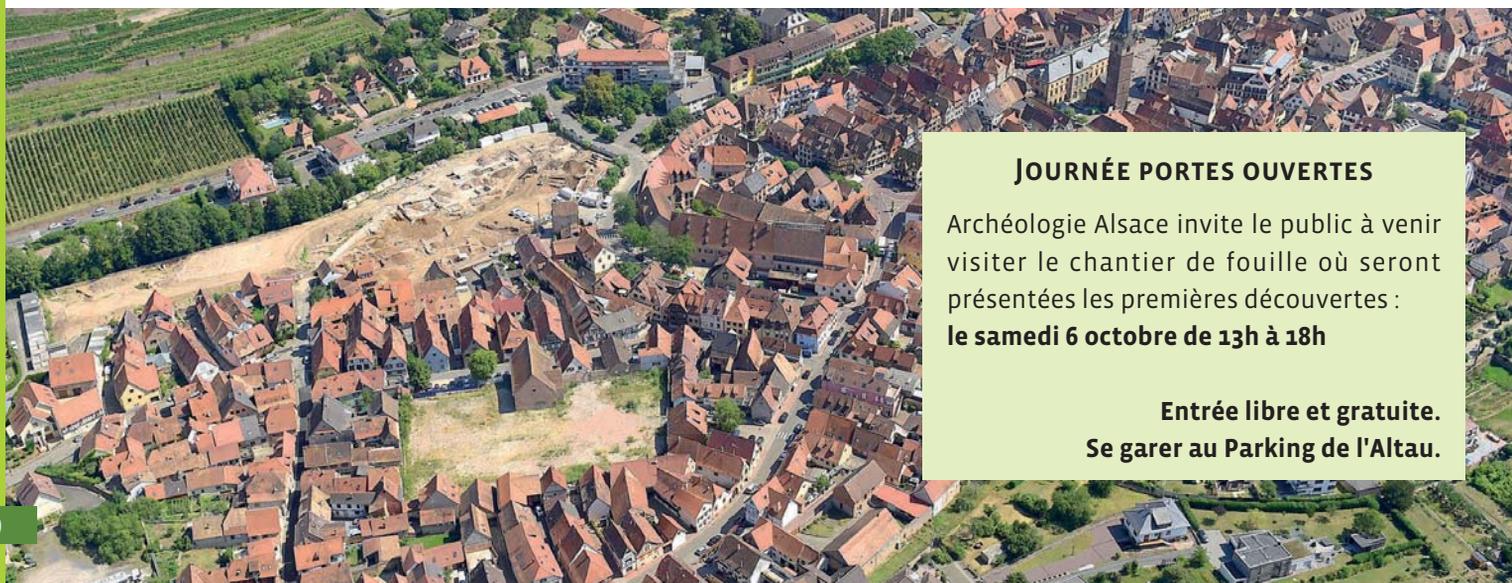
Renouvellement du revêtement de la chaussée des rues du Général Gouraud et du Maréchal Juin



ALSACE  GRAND EST  
CANTON DE BRUNHEIM  
BAS RHIN

## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES sur le site de la Capucinière

La Ville d'Obernai a missionné Archéologie Alsace pour réaliser des fouilles archéologiques sur l'emprise de l'ancien couvent des Capucins, dans le cadre du projet de requalification du site. Les fouilles ont débuté le 17 septembre et se poursuivront jusqu'au 13 novembre. Cette intervention scientifique vise à repérer l'ensemble des vestiges encore enfouis. Les archéologues espèrent ainsi pouvoir étudier les traces de l'ancien couvent des Capucins, édifié au XVII<sup>ème</sup> siècle et détruit pour construire une école dans les années 70. Ces recherches permettront également de retrouver avec précision les différentes étapes d'occupation de ce lieu au cœur du Faubourg médiéval.



### JOURNÉE PORTES OUVERTES

Archéologie Alsace invite le public à venir visiter le chantier de fouille où seront présentées les premières découvertes :  
**le samedi 6 octobre de 13h à 18h**

**Entrée libre et gratuite.  
Se garer au Parking de l'Altai.**

# L'HÔTEL DE VILLE en travaux

**Depuis le printemps dernier, les services municipaux ont provisoirement quitté l'ensemble de l'aile Ouest de l'Hôtel de Ville et l'ancienne Salle des Saints-Patrons pour laisser place à l'important chantier de mise aux normes et de restructuration de l'édifice classé monument historique.**

Au mois de Juin, une rampe provisoire a été installée porte Saint-Pierre afin de préserver l'accès des personnes à mobilité réduite aux services de l'état civil et de l'accueil, pendant les travaux. Cette rampe sera maintenue jusqu'à la création de la nouvelle entrée publique prévue porte Saint-Paul.

Les travaux de démolition, de gros œuvre et de plâtrerie sont désormais bien engagés, laissant entrevoir les nouveaux espaces de réception du public : la cage d'ascenseur desservant les deux étages du bâtiment, le futur sas d'entrée, l'espace central dévolu aux services à la population.



La cage d'ascenseur en construction au 1<sup>er</sup> étage

Les bureaux du Centre Communal d'Action Social ont été complètement reconfigurés, des sanitaires et des locaux de service, qui faisaient défaut dans le fonctionnement quotidien de l'Hôtel de Ville, sont en cours d'aménagement. Les travaux se poursuivent également au deuxième étage avec la création de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite.

L'installation électrique, obsolète, est entièrement restructurée. Strasbourg Électricité Réseaux profitera, en octobre prochain, de ces travaux pour renouveler le raccordement électrique de l'Hôtel de Ville.

Dans les mois prochains, les portes et fenêtres de l'Hôtel de Ville seront progressivement remplacées et permettront de réaliser près de 24% d'économie d'énergie, tout en retrouvant l'aspect original du monument. La charpente et la toiture du bâtiment seront modifiées pour dissimuler totalement la nouvelle installation de climatisation.

Les travaux débiteront également côté Kapellturn, avec le percement d'une baie ogivale qui donnera accès au futur espace d'exposition public; les espaces intérieurs de l'ancienne chapelle seront restaurés. L'ensemble des travaux est placé sous le contrôle de l'architecte du patrimoine nancéen Grégoire André et du Conservatoire régional des monuments historiques.

[www.obernai.fr/travaux-mairie](http://www.obernai.fr/travaux-mairie)



Le futur espace d'accueil de la Mairie au rez-de-chaussée avec les services de l'état-civil

# RÉFECTION DES PEINTURES des salles de classe de l'école maternelle Camille Claudel

D'importants travaux (réfection générale des locaux, ravalement des façades, création d'ascenseurs, mise en accessibilité...) sont programmés dans les années à venir au sein du Groupe scolaire Europe, dans la continuité des travaux de rénovation déjà réalisés.

Consciente des délais nécessaires à l'aboutissement du projet de restructuration globale de l'école Camille Claudel, la Ville a souhaité, sans plus attendre, procéder cet été, à la réfection des peintures murales des 10 salles de classe et au remplacement des faux-plafonds et des luminaires. À cette occasion, l'équipe enseignante a aussi pu réadapter l'affectation des locaux pour un meilleur confort de travail.

Les 217 élèves de l'école maternelle Camille Claudel ont ainsi pu profiter dès cette rentrée scolaire 2018-2019 d'un cadre d'apprentissage amélioré.



## RÉNOVATION des verrières du Gymnase Cosec

Très utilisé toute l'année par les écoles et les sportifs des associations obernoises, le Cosec (complexe omnisports évolutif couvert) fera l'objet, en octobre et novembre, de travaux de rénovation pour un montant de 285 000 € HT.

- Réfection des verrières existantes avec le remplacement des voûtes en polycarbonate et la mise en œuvre de panneaux en polycarbonate ayant des performances thermiques améliorées.

- Installation d'ouvrants motorisés, dont quatre dans la grande salle et deux dans la salle d'haltérophilie afin de permettre une meilleure ventilation naturelle de l'air.
- Rénovation de la charpente de la salle de gymnastique.



### Les salles du COSEC seront fermées au public pendant les travaux\*

- Salle de gymnastique fermée du 22 octobre au 9 novembre 2018.
- Salle de sports collectifs fermée du 5 novembre au 9 décembre 2018 inclus.
- Salle d'haltérophilie fermée du 5 au 16 novembre 2018.

\* Dates prévisionnelles des travaux en fonction du bon déroulement des différents chantiers.

# TRAVAUX à la Maison de retraite "Les Berges de l'Ehn"

La Maison de retraite d'Obernai a été mise en service il y a 43 ans, pour l'accueil de 75 résidents valides. Entre 1999 et 2000, une opération de transformation d'envergure a été menée afin de créer pour chacune des 75 chambres individuelles un cabinet de toilette privatif. Il avait fallu pour cela gagner des surfaces en rajoutant un étage au-dessus de l'ancienne toiture terrasse ainsi que le pignon ouest. Le bâtiment fut également mis aux normes avec l'installation d'un système de détection incendie et la pose de deux escaliers de secours en façade. Et pour un meilleur confort des résidents, la salle à manger fut agrandie avec l'ajout d'une structure bois.



Depuis, les extérieurs du bâtiment ont fortement vieilli avec une dégradation des enduits extérieurs, des boiseries et des carrelages des balcons. Le Groupe Hospitalier Sélestat-Obernai a donc réalisé cette année des travaux de rénovation pour un montant de 207 400 € HT, comprenant :

- le traitement des infiltrations d'eau et le remplacement de l'étanchéité des terrasses,
- le remplacement de la totalité des carrelages des balcons des chambres,
- la pose de couvertines en tôle laquée pour la protection des appuis de fenêtres et le traitement des boiseries,
- la reprises des enduits des façades et la mise en peinture de l'ensemble des murs extérieurs dont les teintes ont été validées par l'Architecte des Bâtiments de France.

[www.ch-obernai.fr](http://www.ch-obernai.fr)

## NOUVEL HÔPITAL D'OBERNAI (NHO) : ouverture au public prévue début 2019



# Triumph a investi à Obernai

L'entreprise Triumph International, installée depuis 1969 à Obernai a inauguré, en juin dernier, l'extension de sa plate-forme logistique. Un investissement de 10 millions d'euros qui conforte ainsi le site alsacien et les emplois des 320 collaborateurs.

Le nouveau bâtiment de 3 500 m<sup>2</sup>, entièrement robotisé, permet d'assurer le traitement de 2 000 commandes quotidiennement, soit 120 000 pièces par jour en moyenne pour une grande variété de clients. Cette évolution a pour vocation d'éliminer la double manipulation des marchandises, d'optimiser la disponibilité des stocks de produits et d'adapter les flux et les process de distribution aux besoins commerciaux. Ainsi, Triumph sera en mesure d'améliorer encore son service client et d'augmenter ses performances face à la concurrence. Cet investissement logistique vient soutenir l'élan d'innovation et de modernité que porte le groupe au niveau de ses marques Triumph et Sloggi.

Obernai devient ainsi la première plate-forme logistique d'Europe pour le groupe Triumph.



<http://fr.triumph.com/>

## ÉCO-PATURAGE : des moutons chez Est PR

**Mi-septembre, les 80 salariés de l'entreprise EST PR et leur directeur Laurent Poirot ont accueilli avec enthousiasme 6 moutons (1 mâle et 5 femelles) dans leur nouveau pâturage de 1,2 hectares qui se situe autour des locaux de la société, dans le Parc d'Activités Nord.**

Le souhait de Laurent Poirot était de trouver une alternative à la tondeuse électrique pour assurer l'entretien des espaces verts d'EST PR. C'est désormais chose faite avec une prestation clé en main d'éco-pâturage professionnel proposée par Sylvain Girard, créateur d'Écomouton. En effet, ce service répond aux besoins des entreprises en étant moins cher qu'une tonte mécanique et en leur permettant de s'engager concrètement dans le développement durable sur le plan écologique et sociétale.

Pour Écomouton, qui traite 150 sites en France avec 4 000 moutons, il s'agit de la première implantation d'un éco-pâturage professionnel dans le Bas-Rhin.

Les moutons d'Ouessant, qui ont tout de suite apprécié leur nouvelle prairie, disposent de tout ce qu'il faut pour assurer leur mission et Noël Morreale, le berger local référent, les suivra régulièrement, aidé par les salariés qui ne manqueront pas d'aller leur rendre visite notamment en mars au moment des naissances.

Laurent Poirot souhaite poursuivre la démarche avec ses salariés en plantant des arbres fruitiers et en installant des ruches. Cette initiative innovante en faveur de la biodiversité est exemplaire et, on l'espère, en inspirera d'autres.



**Le mouton d'Ouessant est la race la plus adaptée à l'éco-pâturage. Rustique, assez petit, il s'adapte parfaitement aux terrains les plus escarpés et sa laine épaisse le protège des conditions climatiques hexagonales estivales comme hivernales. Son faible poids (environ 20 kg) ne le destine pas à l'usage alimentaire. Sociable et paisible il n'est pas dangereux pour l'homme.**

# LES COLLÈGES ET LES LYCÉES sont desservis par Pass'O

La nouvelle offre du Pass'O, avec ses deux lignes régulières et la ligne Temp'O, permet aux collégiens et lycéens d'Obernai de se rendre dans leurs établissements en transport en commun et à moindre coût avec des horaires adaptés pour arriver à l'heure en cours !

## Des tarifs Pass'O pour les moins de 26 ans

- Pour un usage quotidien, l'abonnement annuel Jeunes est la solution la plus intéressante : 70€ / an, payable en trois fois.
- Pour un usage ponctuel, la carte 10 voyages permet de se déplacer pour 0,65€ par trajet. Elle est disponible à l'achat via l'application Pass'O.
- Pour un déplacement occasionnel, le tarif du billet unitaire est de 0,80€.

Pour consulter les horaires du Pass'O : [www.passo.fr/rentree-2018](http://www.passo.fr/rentree-2018)



## Des solutions aussi pour les jeunes Obernois qui se rendent à Strasbourg, Molsheim ou Sélestat.

Le bus Pass'O assure une correspondance avec la plupart des TER en gare d'Obernai et avec l'abonnement régional PRIMO, dédié au moins de 26 ans, qui combine les moyens de transport (TER ou Pass'O+TER ou Pass'O+TER+CTS) il devient plus facile et économique de se déplacer (en vente en gare d'Obernai).



# PERMIS VÉLO : éducation citoyenne à la sécurité pour nos enfants

Parce que la sécurité routière nécessite une action sans relâche auprès des enfants, les policiers municipaux interviennent, chaque année, auprès des élèves de CP au CM2 en faisant de la prévention et de la pédagogie afin que chaque jeune puisse se déplacer à vélo en toute sécurité.

Dans une première partie théorique, les agents de la Police municipale rappellent les règles de sécurité à vélo, les équipements à vérifier, les dangers de la route (voitures, bus, camions...) et l'obligation du port du casque pour les enfants de moins de 12 ans.



Les petits Obernois apprennent ensuite concrètement sur une piste routière, mise en place dans la cour de l'école, à maîtriser leur vélo avec une succession d'exercices pratiques pour s'entraîner à tenir une trajectoire, éviter les obstacles et s'arrêter à tout moment. Cette action de prévention qui remporte un vrai succès auprès des enfants permet de connaître les pièges de la route dès le plus jeune âge et d'intégrer des réflexes adaptés aux différentes situations.

**800 enfants du CP au CM2 ont passé leur permis vélo !**



# NE JETEZ PLUS vos mégots par terre !!!



La Ville d'Obernai s'engage au quotidien pour la préservation de l'environnement, notamment en n'utilisant plus depuis 10 ans déjà, des produits phytosanitaires dans l'entretien des voiries et des espaces verts. D'autre part vider les poubelles publiques, entretenir les toilettes publiques ou encore faire place nette après le marché du jeudi ou après des manifestations, sont également autant de tâches réalisées par les services techniques de la Mairie pour assurer la qualité de notre cadre de vie. Pour autant, la propreté est l'affaire de tous et il appartient aussi à chacun, habitant, commerçant, visiteur... d'effectuer quelques gestes citoyens notamment en ce qui concerne les mégots de cigarette.

**Jeter un mégot par terre, voilà un geste habituel pour bon nombre de fumeurs mais, contrairement aux idées reçues, les mégots de cigarette ne sont pas biodégradables !**

La cigarette est un enjeu de santé bien connu, mais elle est également un enjeu de salubrité publique. Jeter ses mégots par terre est un geste lourd de conséquences pour l'environnement et pour les générations futures.

## Des poubelles à disposition des fumeurs

Des poubelles et des cendriers publics sont à votre disposition dans les rues d'Obernai. Certains commerçants, hôteliers ou restaurateurs ont également mis en place des cendriers devant leur établissement pour le confort des fumeurs et la propreté de l'espace public. La Ville d'Obernai apprécie ces initiatives et incite les professionnels à les développer.



## POURQUOI JETER SON MÉGOT

### DANS UNE POUBELLE APRÈS L'AVOIR ÉCRASÉ ?

1. Les milliers de substances chimiques des mégots jetés dans la rue se dissolvent lors des intempéries et constituent une source indéniable de polluant pour les sols, les cours d'eau et l'écosystème.
2. Jetés dans les égouts, les mégots compliquent le traitement de l'eau à la station d'épuration.
3. Jetés dans la nature, les mégots polluent durablement l'eau et les sols et peuvent être ingérés par des animaux.
4. À tous les coins de rues, les mégots sont une pollution visuelle qui impacte la qualité de vie et l'attractivité de la ville.
5. Jeter un mégot dans la rue vous expose à une contravention de 3<sup>ème</sup> classe d'un montant de 68 € (article R633-6 du Code Pénal)

En résumé, plus aucune excuse pour jeter son mégot par terre, ce geste n'est plus anodin et impacte directement l'environnement et votre cadre de vie.



**STOP AUX MÉGOTS JETÉS DANS LES ESPACES PUBLICS VOUS POLLUEZ VOTRE CADRE DE VIE ET NOTRE BELLE VILLE !**

**2/3 des mégots** sont jetés dans la nature, sur les trottoirs, dans les égouts...

Chaque mégot jeté par terre, ce sont **500 litres d'eau polluée.**

Il faut **12 ans** pour qu'un mégot se dégrade complètement !

# LA FORÊT d'Obernai-Bernardswiller : 2 136 hectares

La Ville d'Obernai partage avec Bernardswiller la propriété d'une forêt au pied du Mont Sainte-Odile. Ce statut d'indivision entre les deux communes provient du fait que, jusqu'à la Révolution Française, elles ne formaient qu'une seule communauté.

La forêt d'Obernai-Bernardswiller se compose de 4 massifs :

- la **"Grande Forêt"** qui s'étend en montagne sur 1851 ha sur le ban d'Ottrott, du Mont Sainte-Odile à l'Est jusqu'au Champ du Messin à l'Ouest avec un point culminant (1 046 m) à proximité du Rocher de Rathsamhausen,
- l'**Urloosenholz et l'Urloosenberg** (259 ha), sur le ban d'Obernai entre Heiligenstein au Sud, Bernardswiller et Saint-Nabor au Nord,
- le **Dorenberg** (19 ha) sur le territoire de Bernardswiller,
- **une partie du Buhl** (7 ha) à Obernai.

Elle est composée de 64 % de résineux (sapin, épicéa, pin...) et de 36 % de feuillus (chêne et hêtre), et 2 % de sa surface sont occupés par des prés.



## Le Syndicat Forestier

La gestion de la forêt est assurée par une commission syndicale. Elle est composée de cinq membres élus par les Conseils municipaux (4 pour Obernai et 1 pour Bernardswiller), avec un Président M. Norbert Motz, Adjoint au Maire de Bernardswiller. Les quatre objectifs du Syndicat Forestier sont la production de bois, la protection des milieux sensibles et des paysages, l'équilibre cynégétique et l'accueil du public.

## La gestion de la forêt répond à des exigences de lisibilité, de qualité et de durabilité.

Le Syndicat Forestier, qui a adhéré à la certification PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées), emploie quatre bûcherons qui assurent l'exploitation forestière et les divers travaux de sylviculture nécessaires, encadrés par deux agents de l'Office National des Forêts et avec l'appui ponctuel d'entreprises (débardage, coupes mécanisées...).



Environ 10 000 m<sup>3</sup> de bois sont récoltés chaque année pour divers usages (granulés et pellets pour le chauffage, menuiserie, charpente, confection de palettes...) dans un contexte particulièrement complexe, fortement dépendant du marché très fluctuant de la filière bois.

La forêt d'Obernai-Bernardswiller abrite quelques trésors : les ruines du château du Kagenfels, celles du Birkenfels, une partie du mur païen... ou encore la vaste clairière de la Soutte, espace protégé, géré par le Conservatoire des Sites Alsaciens, où l'Ehn prend sa source.

Le massif présente aussi un intérêt pour les randonneurs avec ses très nombreux sentiers dont l'entretien est assuré essentiellement par le Club Vosgien qui y effectue un travail remarquable.

[www.obernai.fr/foret](http://www.obernai.fr/foret)



## Respectez la forêt pour permettre sa préservation !

- La circulation de tout véhicule à moteur y est strictement interdite ainsi que d'y faire du feu ou d'y bivouaquer.
- Veillez à ne pas vous écarter des sentiers balisés.
- Vététistes : merci de respecter les sentiers et les autres usagers.
- Aucun déchet ne doit être abandonné en forêt
- Seule la cueillette à caractère familiale, en petite quantité et à proximité des sentiers est tolérée.
- Dans le cadre des chantiers de coupe, toutes les mesures sont prises afin d'assurer la sécurité des usagers de la forêt. Merci de respecter la signalisation mise en place.
- Toute manifestation (course, marche...) doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Syndicat Forestier.

# STOP PUB : protégeons l'environnement



Apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant "STOP PUB" permet de ne plus recevoir de prospectus publicitaires et de réduire ainsi notre impact sur l'environnement.

Chaque ménage reçoit en moyenne 27,6 kilos par an d'imprimés non adressés dans sa boîte aux lettres. Des imprimés non désirés qui finissent par alourdir le bilan déchets de chacun mais qui ont également un impact non négligeable sur la production de papier, d'encre et sur la consommation d'eau.

Utiliser un autocollant "STOP PUB" permettrait de réduire de 93% le nombre moyen de prospectus reçus.

## Comment vous procurer un autocollant?

Ils sont disponibles gratuitement à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.

**Communauté de Communes  
du Pays de Sainte Odile**  
38 rue du Maréchal Koenig  
Tél. 03 88 95 53 52



## LES SCOUTS d'Obernai

**Le Groupe Scout Monseigneur Freppel des Scouts et Guides de France, fort de ses 90 jeunes et adultes membres de l'équipe pédagogique, a fait sa rentrée début septembre après un bel été qui fut l'occasion pour les jeunes de participer à des camps et de profiter pleinement de la vie en plein air.**

Le début de la saison 2018/2019 a été marqué par l'arrivée à la tête du groupe de deux nouveaux responsables, Olivier Gosset et Aude Journé, et de nouveaux animateurs pour encadrer les jeunes.

Tous sont déjà à pied d'œuvre trois samedis par mois au foyer Saint-Paul, de 14h30 à 17h ou dans le Massif Vosgien dans le cadre des activités nature. Et le Groupe Monseigneur Freppel a déjà prévu de continuer à participer activement à la vie de la communauté tant paroissiale que laïque, au travers des événements comme BiObernai, le nettoyage de printemps, la collecte de la Banque alimentaire... et lors des différents moments forts de la paroisse, aidé en cela par le Père Baptiste Aubas, aumônier du Groupe.

Dans le même état d'esprit, les Pionniers et Caravelles (jeunes de 14 à 17 ans) travailleront cette année à la réalisation de nouveaux chemins de randonnées, accompagnés par Denis Nierenberger, Président du



Club Vosgien d'Obernai et son équipe.

Bien évidemment, Olivier Gosset et Aude Journé sont aussi à l'écoute des Obernois pour d'autres idées d'activités ou pour participer à des initiatives citoyennes.

Les inscriptions sont ouvertes à tous les jeunes de 6 à 21 ans et pour ceux qui souhaitent devenir encadrants, le Groupe s'engage à les accompagner grâce à des formations adaptées et à un soutien financier dans le cadre de la formation BAFA.



**En savoir plus :**  
les samedis au Foyer  
Saint-Paul de 14h30 à 17h  
[groupe.scout.obernai@gmail.com](mailto:groupe.scout.obernai@gmail.com)

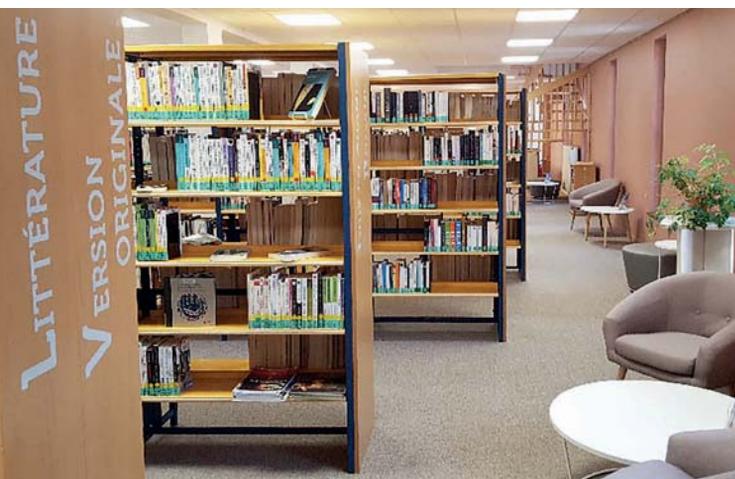
# LA MÉDIATHÈQUE embellie après les travaux

Pendant l'été, la Médiathèque a profité d'une fermeture exceptionnelle de quelques semaines pour réaliser des travaux.

Après l'espace jeunesse l'an passé, ce sont l'accueil principal et l'espace adultes qui, cette année, ont eu droit à un réaménagement. Nouvel éclairage, nouvelle disposition, nouveaux mobiliers, l'espace a été entièrement repensé pour satisfaire au mieux les envies de lecture et accueillir tous les publics.

Nouvelle disposition de l'entrée et du bureau d'accueil, peinture claire, lampes LED et allées élargies pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, le volume du bâtiment a été mis en valeur au service d'un espace lumineux et convivial. L'offre documentaire a également été repensée avec une nouvelle organisation thématique, des ambiances cosy qui incitent à la

lecture détente et un espace informatique plus vaste où 3 nouveaux postes vous permettront de naviguer sur Internet mais aussi d'utiliser des outils bureautiques.



## De nouveaux espaces à découvrir :

- un nouvel accueil dégagé et accessible pour tous,
- un salon de lecture cosy et confortable pour consulter sur place revues et BD,
- une offre informatique renforcée avec 3 postes à votre disposition gratuitement pour consulter internet, utiliser des outils de bureautique et imprimer vos formulaires,
- un classement documentaire simplifié pour répondre à toutes vos envies de lectures,
- un espace de travail calme pour se plonger dans la documentation, écrire et réviser.

## Et bien sûr toujours à votre disposition :

- plus de 40 000 documents, livres, revues, CD et DVD, pour tous les âges et tous les goûts,
- plus de 3 000 nouveautés à découvrir tout au long de l'année,
- le WIFI gratuit sur tous les espaces,
- tous les mois des animations gratuites pour enfants et adultes,
- une équipe professionnelle à votre écoute pour vous aider et vous conseiller.

### Animations à venir

Jusqu'au 10 novembre, la Médiathèque vous propose un cycle d'animations autour du Moyen-Âge (expositions, ateliers, conférences, lectures, spectacle de conte...).

## Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h-18h  
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h  
Jeudi : 10h-12h / 16h-18h  
Vendredi : 15h-19h  
Samedi : 10h-16h

## Tarifs des abonnements :

“Livres” (6 livres + 2 revues) gratuit jusqu'à 18 ans / 15€ adultes\*.

“Multimédia” (6 livres + 2 revues + 4 CD + 4 DVD) : 15€ jusqu'à 18 ans / 25€ adultes\*.

\*Tarifs réduits sur justificatifs.



# SOIRÉE D'ACCUEIL des nouveaux habitants

Vous avez emménagé en 2018 à Obernai ? Vous êtes cordialement invité(e) à la traditionnelle soirée en l'honneur des nouveaux habitants qui se déroulera **le jeudi 11 octobre à 20h** au Périscolaire Europe.

Cette soirée sera l'occasion de vous présenter les différents aspects de notre cité et des Terres de Sainte Odile, et de rencontrer le Maire et ses Adjointes.

Obernai



**Merci de confirmer votre présence  
auprès du Cabinet du Maire au 03 88 49 95 84  
ou par mail cabinet@obernai.fr.**

## MISE À JOUR de l'Agenda municipal



Comme chaque année, l'Agenda de poche, réalisé par la Ville d'Obernai, sera largement et gratuitement diffusé au cours du mois de décembre à tous les foyers obernois ainsi qu'aux nouveaux arrivants, associations, artisans, commerçants, entreprises, visiteurs...

Très attendu et quotidiennement utilisé par nos concitoyens, ce support de communication est une véritable mine d'informations. Votre contribution à la mise à jour de cet agenda est donc essentielle.

Ainsi, nous vous remercions de bien vouloir contacter le Service Communication **avant le 15 octobre 2018** si des modifications sont à apporter.

*Vous souhaitez mettre en avant votre entreprise ?*

Des pages destinées à des encarts publicitaires vous sont réservées. Vous pourrez ainsi encore mieux faire connaître votre établissement auprès d'un large public. Cette année, la Ville d'Obernai a confié à **Laurent Drissler (Le Courrier S'Blattel)** la vente et la réalisation des annonces publicitaires de l'agenda 2019.

**Mairie d'Obernai  
Service Communication  
Tél. 03 88 49 95 71  
communication@obernai.fr**

## FLEURISSEMENT de la ville

Obernai est labellisée "Ville fleurie 3 fleurs" grâce notamment au travail des agents du Pôle Logistique et Technique de la Ville mais aussi grâce aux habitants et commerçants, jardiniers passionnés qui, chaque année, participent à l'embellissement d'Obernai.

Au mois d'août, le jury du fleurissement a parcouru Obernai à la découverte des plus belles réalisations et s'est arrêté devant chaque façade, jardin et balcon fleuri pour l'évaluer. Les plus belles réalisations seront, comme chaque année, récompensées par la remise d'un diplôme et d'un bon d'achat.

**Comment participer au fleurissement de ma ville ?**

Pas besoin d'inscription, il suffit de planter et d'entretenir les végétaux que vous aimez et de faire en sorte que vos réalisations soient visibles de la rue.



# POUR VOTER EN 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018

Le 26 mai 2019, les citoyens européens seront appelés à voter pour le renouvellement du Parlement Européen. Pour pouvoir voter lors de ce scrutin à Obernai, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

- Tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.
- Les jeunes Français, atteignant leur majorité au plus tard le 28 février 2019, doivent prendre contact avec la Mairie pour vérifier s'ils ont été inscrits d'office.
- Les électeurs ayant changé de domicile au sein de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse afin de pouvoir voter dans le bureau de vote de leur quartier.

- Les citoyens ressortissants de l'Union Européenne, résidant à Obernai, peuvent s'inscrire sur la liste complémentaire pour les élections européennes.



**Pour s'inscrire avant le 31 décembre, vous devez vous présenter en Mairie avec :**

- votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
- un justificatif de domicile (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité).

**Direction des Services à la Population (D.S.P.)**  
03 88 49 95 95 - [civil@obernai.fr](mailto:civil@obernai.fr)

## INVITATION aux cérémonies du 11 novembre



Ce 11 novembre 2018, la France fêtera le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. A Obernai, les cérémonies se dérouleront le dimanche 11 novembre à 11h au Monument aux Morts, rue du Chanoine Gyss. Les Obernois sont conviés à participer à ces commémorations

en présence des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, des élèves des écoles et des élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des enfants.

### C'était il y 100 ans !

En 1918, la restitution de l'Alsace-Lorraine est évidemment hautement symbolique : les Français ont encore en mémoire l'humiliante défaite de la bataille de Sedan, qui marqua le tournant de la guerre franco-prussienne (juillet 1870-janvier 1871) et aboutit à la perte de l'Alsace-Lorraine pour la France.

## NAISSANCES

### Mai 2018

Erwann DUTHEIL, Aziz BEN KOUAS, Rafaël VANSTEENE, Lyana DOGAN, Sarah CAPALDI, Syannah WEYER, Hélène NEBOIT, Marin HOENER.

### Juin 2018

Élise MARC, Noé BONNET, Naïm NASRI, Azra DOGAN, Zeyna HAILI, Léon BÔLE-RICHARD, Malo DEBREUIL, Kélia ROUILLON BARDIN, Léana GRISON, Mathilde BOILLEY KUSTER, Eléna KAYSER.

### Juillet 2018

Alessio MILANO LOAS, Ewen MILANO LOAS, Eléna KEISER, Zeynep KOCAKAYA, Lola WEIBEL, Martin BOTTEMER, Charly RICHERT, Yagiz ANDAC.

### Août 2018

Charlie STIRLING, Enes ALBAYRAK, Mylann BRECHENMACHER, Ziyad SIDKI, Nolan CROVISIER, Selim DAGDEVIREN, Lena UTU ANDRESS, Robin ABI KHALIL, Clémence CLAUDEL.



### **Obernai : soyons éco-citoyen et agissons ensemble pour une ville propre !**

Depuis plus de 10 ans, nous n'utilisons plus aucun produit phytosanitaire (insecticide, fongicide, herbicide...) pour l'entretien de nos voiries et espaces verts. Obernai est labellisée "Commune nature", gage de notre engagement pour la préservation de la qualité de la ressource en eau et du respect de notre patrimoine naturel commun.



Merci de participer à la propreté de notre ville en entretenant les abords de vos maisons, habitations et commerces : de petits gestes éco-citoyens en balayant régulièrement et en arrachant les mauvaises herbes.

Nous aimons tous nos animaux et en particulier nos animaux de compagnie dont les chiens. Ceux-ci doivent être tenus en laisse en toutes circonstances dans les emprises publiques tel qu'indiqué dans la Loi de 1983. Un bon maître, citoyen, ramasse les déjections de son chien. 72 distributeurs de sacs sont à votre disposition dans tous les quartiers d'Obernai.

Nous déplorons de trop nombreux mégots jetés partout dans nos espaces publics : un tel acte répréhensible expose à une contravention de 3<sup>ème</sup> classe d'un montant de 68 € : nous ne sommes pas favorables à la répression et privilégions la prévention... Aussi, nous demandons aux fumeurs(euses) de jeter leurs mégots dans des cendriers ou dans une poubelle après avoir bien écrasé la cigarette.



Plus d'infos sur : [www.bernardfischer.fr](http://www.bernardfischer.fr)

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Nathalie BERNARD, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer HOLTZMANN.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

### **TOUS UNIS POUR OBERNAI Obernai a brillé cet été grâce à vous tous !**

L'été 2018 a été encore une fois l'occasion pour la cité de sainte Odile de se montrer sous ses plus beaux atours auprès de ses invités. Si les estivales et les tartines obernoises sont deux points d'orgue incontournables, il faut aussi relever les efforts de tous : les professionnels du tourisme qui conservent une authenticité à nulle autre pareille, nos associations qui brillent par leur engagement et leur dynamisme, mais aussi les Obernois qui sont les trésors de notre cité et dont l'accueil est incomparable. Bonne rentrée à toutes et à tous.

Frédéric PRIMAULT, Séverine AJTOUH

### **OBERNAI POUR TOUS Une bonne rentrée 2018 !**

C'est dans un contexte particulièrement incertain tant au niveau européen (absence de réponse commune à la crise migratoire), qu'au niveau national (baisse du pouvoir d'achat, menace sur les retraites, multiplication des affaires...) que se profile cette rentrée 2018. Malgré ces perspectives peu engageantes, nous souhaitons une très bonne rentrée à l'ensemble des élèves qui fréquentent les établissements scolaires d'Obernai.

Bruno FREYERMUTH, Laetitia FREYERMUTH-HEIZMANN

## Réservez vos places !

Une belle programmation vous attend à l'Espace Athic pour cette nouvelle saison 2018-2019 ! 17 spectacles de théâtre, cirque, musique, danse... qui réjouiront petits et grands tout au long de l'année !

Vibrez au rythme d'artistes renommés comme Robin Renucci et Nathan Israël, d'artistes strasbourgeois comme Mounia Raoui et Juliette Steiner, et ce grâce à des spectacles dont certains sont accessibles dès l'âge de 4 ans.

Découvrez toute la programmation : [www.espace-athic.com](http://www.espace-athic.com)  
Et réservez dès à présent vos billets en ligne ou à l'Espace Athic, cour Athic.



## QUELQUES RENDEZ-VOUS À VENIR

### Octobre

#### COUPE DE FRANCE D'ATHLÉTISME

Samedi 13 et dimanche 14  
au Stade

#### EXPOSITION INSTRUMENTARIUM MÉDIÉVAL

Du 16 octobre  
au 10 novembre  
à la Médiathèque Municipale



#### SPECTACLE MONTS ET MERVEILLES

Vendredi 26 à 20h30  
à partir de 8 ans.

Gratuit, sur réservation  
auprès de la Médiathèque  
au 03 88 95 18 20



### Novembre

#### CONCERT DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE D'OBERNAI

Samedi 17 à 20h30  
Dimanche 18 à 16h30  
Salle Sainte Odile, cour Athic  
Entrée libre, plateau

#### CONCERT DE CHANTS CORSES

Dimanche 25 à 16h  
organisé par Caritas  
à l'église Saints-Pierre-et-Paul  
Entrée libre, plateau





101 678 entrées à la Piscine Plein Air et à l'O Espace Aquatique cet été



Les 11 km et le Triathlon International d'Obernai



## Un très bel été 2018 à Obernai



15<sup>ème</sup> édition des Estivales d'Obernai



Victoire de la France à la Coupe du Monde de Football 2018